F PETIT MÉTROPOLITAIN

#8 NOVEMBRE 2016

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE





REGARDS CROISÉS

Découverte de la gestion d'un cimetière métropolitain, en toute sérénité



DOSSIER

La Feuille de route 2016-2020 de l'administration métropolitaine



EN ACTION

Politique sociale du logement : sans toit, la vie manque d'humanité



 \sim Δ







ACTUS

12

ENACTION

Politique sociale du logement: sans toit, la vie mangue d'humanité



HORS LES MURS

Plus de 10 ans d'échanges techniques avec Ho-Chi-Minh



POINT **D'INTERROGATION**

« A qui s'adresser pour demander la pose d'arceaux de vélos?»





métropolitain, en toute sérénité



C'EST PRATIQUE

gestion d'un cimetière

Le courrier au pied de la lettre



EN PERSONNE

Yvon Perez: « la valeur d'un homme, c'est ce qu'il transmet »



INFOS DU PERSONNEL



LES ASSOS



EXPRESSIONS SYNDICALES



D'HIER À **AUJOURD'HUI**

Le soin des bébés en pouponnière: de l'hygiénisme au maternage

Actualités novembre 2016.

Agenda novembre/

La feuille de route

de l'administration

métropolitaine 2016-

décembre 2016

DOSSIER

2020





Direction Prospective et dialogue public Pascale Fougère Délégation Développement

solidaire et habitat

Madeleine Aufrand Marie Durousset-Tillet

Thomas Lalire Direction de l'Eau

Laure-Anne De Biasi

Direction Planification

et politiques d'agglomération

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la Culture Sylvain Bouteille

Sylvie Senis

Direction Information

et communication

Cécile Prenveille

Direction Attractivité

et relations internationales

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie Karine Lalo

Direction Assemblées

et vie de l'institution Florence Garcier

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet Geneviève Vazette

Direction Finances Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Nicolas Liptak

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse



DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569 69505 Lyon Cedex 03 Tél. 04 78 63 41 04

rcoulange@grandlyon.com cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Raphaël Coulange

Rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Crédits photos page 24

Emma Arbogast - Eric Soudan

Madeleine Aufrand

Conception graphique

In Média Res

Réalisation/Illustration

Olivier Coët

Impression

OTT imprimeurs

IMPRIM'VERT®



EFFECTIFS MÉTROPOLITAINS:

EN MOUVEMENT CONSTANT

9 099 AGENTS

8 316 EMPLOIS PERMANENTS DONT

7 809 TITULAIRES

507 CONTRACTUELS

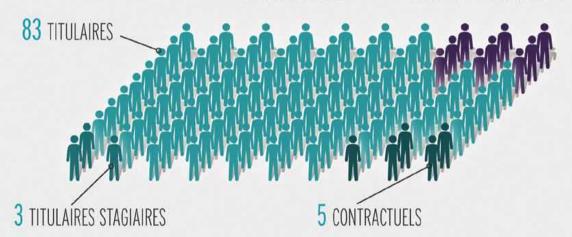
783 EMPLOIS NON-PERMANENTS

(CONTRATS AIDÉS, SAISONNIERS, STAGIAIRES D'ÉCOLES, ETC.)

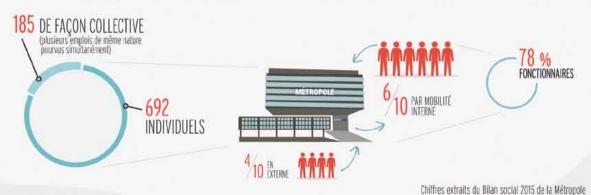
SOIT POUR 100 EMPLOIS:

91 PERMANENTS

9 NON-PERMANENTS



877 RECRUTEMENTS en 2015





Un « Grand Rendez-vous » pour comprendre et anticiper la Métropole de demain

L'emploi, source de préoccupation maieur pour chacun, est aussi une source d'innovation sur le territoire métropolitain. Pour comprendre et anticiper les emplois de demain, la Métropole a créé le Grand Rendezvous. De quoi s'agit-il? D'une réflexion qui réunit entreprises, professionnels, associations et particuliers pour comprendre les grandes mutations en cours, échanger idées et bonnes pratiques, et lancer des pistes d'action. L'enjeu? Que chacun puisse construire des solutions concrètes pour répondre au défi de l'emploi de demain. Les acteurs privés comme les acteurs publics. Le temps fort de cette première édition aura lieu le 19 novembre de 13h30 à 18h30 à l'Hôtel de Métropole : l'occasion de découvrir le travail mené et les acteurs du territoire qui inventent les emplois de demain, mais aussi les apports des agents et services de la Métropole qui ont adjoint leurs expertises à ce travail. Au programme : un forum des initiatives, des mini-conférences, des expérimentations et des ateliers. Vous êtes tous les bienvenus!

> Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous sur le site www.grandlyon.com



Perspective de la centrale de production de chaleur urbain de Surville (Lyon 7^{ème})

Réseaux de chaleur urbains, un nouveau délégataire pour la Métropole

La Métropole vient de choisir ELM (Dalkia, groupe EDF) pour gérer et développer le réseau de chaleur et de froid urbain de Centre Métropole. pour les 25 prochaines années. Ce contrat, signé le 6 octobre dernier prendra effet en janvier 2017, il couvre le périmètre de Lyon*, Villeurbanne, Bron, Vaulx-en-Velin la Soie et une partie de Vénissieux. C'est le plus important des neuf réseaux de chaleur urbains de notre territoire. En centralisant la production et l'acheminement de l'énergie, les réseaux de chaleur et de froid (pour la climatisation) permettent de valoriser des sources d'énergie fatale (ex : usines d'incinération) et renouvelables pour alimenter notamment les logements sociaux et les bâtiments publics à coût compétitif. Pour les années à venir, ELM, sous contrôle de la Métropole, a pour mission de développer le réseau de façon significative afin de raccorder davantage de bâtiments, ainsi que de faire évoluer les unités de production pour une meilleure performance environnementale et énergétique. C'est l'une des actions phares pour répondre aux objectifs fixés dans le Plan Climat Énergie Territorial de la Métropole.

* 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements

Pour plus d'informations rendez-vous sur Comète, rubrique Stratégie urbaine et planification

Contactez également Fabien CHALLEAT, Ingénieur thermicien réseaux de chaleur urbains, Mission énergie, DDPA, ou consultez le blog Plan Climat : blogs.grandlyon.com/plan-climat



La direction de la Propreté et la direction Logistique, patrimoine et bâtiments mènent une expérimentation autour du tri des déchets de bureau à l'Hôtel de Métropole. Dans ce cadre, et à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, un évènement est organisé le 24 novembre prochain, entre midi et 14h. Au programme : animations et sensibilisations conviviales au tri. Venez nombreux !

Détail du programme à venir sur Comète.

HACKATHON DE LYON: DÉFIS SANTÉS **ET SOLUTIONS** NUMÉRIQUES!

Pôle unique en France de santé et sciences de la vie, la Métropole de Lyon accueille dans les locaux de l'E.N.S. les 18 et 20 novembre prochains, la première édition du « Hacking Health Lyon », en amont des Entretiens Jacques Cartier. Ce mouvement international est né au Canada pour faciliter l'émergence de projets innovants en matière de santé. L'objectif de ce 1er Hackathon santé de Lyon est de proposer des solutions numériques à des problématiques médicales et médico-sociales, grâce à une collaboration pluridisciplinaire, sur un format convivial et dynamique propice aux échanges. Cette démarche est inspirée des « hackers » informatiques et conjugue l'expérience utilisateurs avec les compétences variées des participants. En effet, des équipes, composées de développeurs informatiques, designers, professionnels de santé, patients, etc. répondront, en un temps record, à un défi. Plusieurs solutions et prototypes, simples et peu coûteux, seront élaborés. L'évènement débutera par un cycle de conférences, le vendredi 18 novembre, sur les données santé, l'environnement santé, le financement de l'innovation et l'intégration des usages dans la démarche d'innovation.

Les inscriptions sont ouvertes pour participer au Hackathon sur www.eventbrite.fr



Se mobiliser encore

pour les « Enfants sans Noël »



Cette année encore, le Secours populaire du Rhône mène sa campagne partenariale, « Enfants sans Noël », pour que chaque famille puisse profiter dianement des fêtes de fin d'année. De novembre à décembre, le Périphérique Nord de Lyon participe à l'effort de solidarité en organisant une grande collecte. Deux chalets seront installés à cet effet sur le parking situé au niveau de la gare de péage de la gare de péage du Rhône.

À l'Hôtel de Métropole aussi. une benne permettra, du 29 novembre au 1er décembre, de récupérer les jouets neufs ou en très bon état dont vous voudrez faire don aux enfants de familles en difficulté. Record de la dernière édition à battre : 733 dons. Mobilisez-vous!



L'AGENDA

17 NOVEMBRE

De 14h à 16h, les travailleurs sociaux de la Maison du Rhône de Lyon 7 proposent un atelier de découverte des Eco-Gestes. pour apprendre à maitriser ses dépenses énergétiques.

→ 24 NOVEMBRE

La 12^{ème} édition du Marché des soies se tient du 24 au 27 novembre au Palais de la Bourse de Lyon. Les exposants présents offrent une opportunité unique de (re)découvrir une filière et une profession qui relèvent d'un patrimoine historique local.

> 29 NOVEMBRE

Pendant quatre jours, l'espace d'exposition Eurexpo accueil le salon Pollutec. Premier salon généraliste de l'environnement d'envergure internationale, il réunit plus de 2 500 exposants pour faciliter la rencontre de professionnels et l'information autour de solutions environnementales innovantes. Cette édition propose cinq focus: ville durable; industrie durable et du futur; milieux aquatiques et littoral; hôpital et développement durable; agriculture.

💙 3 DÉCEMBRE

La déchèterie fluviale de la Métropole sera inaugurée sur le quai Fulchiron, dans le 5ème arrondissement de Lyon. Ce lieu innovant de collecte des déchets sera ouvert tous les samedis, de 9h à 17h, toujours quai Fulchiron. Les usagers pourront compter sur le personnel de la déchèterie pour les orienter.



Les membres du Comité de Direction générale. De gauche à droite : Jean-Gabriel Madinier, Jacques De Chilly, Olivier Nys, Anne-Camille Veydarier, Michel Soulas et Nicole Sibeud.

ÉDITO

La Métropole créée, il était important que l'administration se dote d'une feuille de route qui présente les priorités que nous avons fixées, les grands chantiers que nous souhaitons travailler d'ici la fin du mandat.

Une grande organisation comme la Métropole assume au quotidien des centaines de métiers, d'activités, afin de mettre en œuvre les politiques publiques dont nous avons charge. Le territoire métropolitain, le second en France, a la chance de bénéficier de politiques publiques de très haut niveau, expliquant en partie sa force, sa dynamique, son succès.

Une grande organisation doit aussi se saisir d'un certain nombre de grands sujets, de problématiques qui doivent être collectivement organisés, instruits et portés.

C'est pourquoi la Feuille de Route de l'Administration, présentée le mois dernier aux 1 600 cadres, n'est pas un recensement de tous les projets engagés ou à travailler dans chacune des directions de notre administration. Elle ne fait pas forcément état de toutes les activités quotidiennes des agents, dans les nombreux lieux de travail de la Métropole.

Elle doit permettre à tous d'avoir une vision précise des grands enjeux transversaux de notre collectivité. Elle montre en quoi chacun, par son activité quotidienne, dans son métier et son collectif de travail, participe d'un ou de plusieurs de ces projets. Elle créé les conditions pour chacune et chacun, dans sa responsabilité, de pouvoir s'approprier ces grandes orientations et d'y contribuer.

Ce dossier est une première présentation de l'esprit et du contenu de ce document, téléchargeable dans son intégralité sur l'intranet Comète. Des points réguliers sur l'avancement de ces chantiers seront faits pour mesurer le chemin accompli et, le cas échéant, réorienter ou réajuster les projets qui méritent de l'être. Deux fois par an, le dossier du Petit Métropolitain sera consacré à une présentation de l'avancée des chantiers de la feuille de route.

Notre vocation est de produire une action publique de qualité et efficiente en lien avec les priorités fixées par l'exécutif et répondant aux besoins de tous sur le territoire. Notre souci est que tous les collaborateurs de la Métropole puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles.

Dans cette perspective, nous espérons que cette feuille de route visant à donner un cadre commun à nos activités et nos interventions très variées, permettra d'offrir le service public qu'attendent nos concitoyens et que nous leur devons.

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ADMINISTRATION MÉTROPOLITAINE 2016-2020

UNE PRODUCTION COLLECTIVE

La feuille de route de l'administration a été produite collectivement par les directeurs, en guelgues mois (mai à septembre 2016). Des binômes de directeurs, composés de directeurs « experts » des sujets identifiés, mais aussi de directeurs jouant un rôle de miroir pour rendre les propositions intelligibles par tous, se sont mobilisés pour travailler sur chacun des axes de la feuille de route. Le travail a été mené en s'appuvant sur des réflexions déjà menées, et sur les chantiers déjà engagés. Par ailleurs, le Comité des directeurs (instance mensuelle réunissant les 50 directeurs de la collectivité) a consacré deux ateliers de travail à relire, amender et enrichir les propositions des binômes de directeurs. Les priorités d'action contenues dans le document sont donc issues d'une réflexion transversale et engagent la Direction générale dans son ensemble.

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

Le parti-pris retenu pour la démarche a été non pas de tout réinventer, mais plutôt de s'appuyer sur des projets existants, de les mettre en perspective et de structurer l'ensemble pour donner un cap, des priorités et une vision pour la période 2016-2020, tout en faisant émerger quelques actions nouvelles sur des axes identifiés comme prioritaires. Pour donner à voir ces priorités, le document produit présente un format le plus court et le plus lisible possible. Il n'a pas vocation à présenter tous les chantiers de manière exhaustive mais à montrer la cohérence de l'ensemble.

UNE FEUILLE DE ROUTE EN 5 AXES



- **1-1** Le développement des synergies internes de politiques publiques
- 1-2 Le renforcement des synergies avec les communes du territoire métropolitain
- 1-3 La mise en oeuvre d'un programme d'investissement pour le développement global du territoire

3-1 La définition et le déploiement des projets des différentes délégations

3-2 L'identification précise de nos marges de manoeuvre réelles en fonctionnement

3-3 La simplification du fonctionnement quotidien de notre organisation

QUESTIONS À OLIVIER NYS

DIRECTEUR GÉNÉRAL



Les questions retranscrites dans ce dossier ont été sélectionnées parmi celles posées par les cadres avant ou au cours du séminaire du 11 octobre dernier. La liste complète de ces questions et des réponses qui ont été apportées le jour même ou dans un second temps est en ligne sur Comète (rubrique feuille de route > foire aux questions).

AXE 1 : METTRE EN ŒUVRE LE Projet politique métropolitain

Les synergies à rechercher entre les politiques publiques issues des deux collectivités qui ont fusionné pour créer la Métropole sont-elles toujours une priorité de la Direction générale ?

Entre autres enjeux, cette complémentarité est au cœur du projet de la Métropole. En effet, la plus-value apportée par cette collectivité sans équivalent en France repose en partie sur les nouveaux leviers qu'elle permet d'actionner. Si la Métropole ne permet pas de rendre un meilleur service, de mener des actions plus efficaces, de mieux répondre aux attentes des usagers, alors, elle n'aura pas tenu complètement son pari. Sur ce champ, des

actions ont déià été engagées et ce croisement des approches et des thématiques est déjà effectif. C'est le cas pour la politique de développement économique et d'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active mais également pour la politique de l'habitat et du logement. Au fur et à mesure de la réactualisation des cadres stratégiques de notre action, cette dimension s'étend à d'autres secteurs comme le champ du social avec le travail en cours sur le Projet Métropolitain des Solidarités. En effet, il faut garder à l'esprit le fait que tout ne peut être engagé immédiatement, la réalisation de nos missions au quotidien nous mobilisant déià beaucoup. Il s'agit dans un premier temps de réaliser quelques croisements emblématiques, d'en évaluer les effets bénéfiques pour explorer d'autres champs transversaux porteurs de promesses comme la question de la santé et du bien-être en ville, la guestion de l'éducation ou la question de l'innovation.

La logique de la Métropole ne conduit-elle pas à la disparition des communes ?

Absolument pas, chaque collectivité que ce soit la métropole ou bien la commune a ses compétences propres. Au contraire, la création de la Métropole créé les conditions d'un travail de coordination plus important avec les communes.

En effet, des politiques publiques comme le social entendu au sens large, l'aménagement, la propreté du territoire. l'économie à travers le commerce et l'artisanat, le sport et la culture par exemple, relèvent d'une mise en œuvre qui concerne tout à la fois la Métropole et la commune Cela soulève deux questions: quelle relation les communes et la Métropole doivent-elles inventer pour que chacun agisse là où il est le plus compétent, le plus efficient ? Quelle collaboration sur le terrain entre les équipes municipales et métropolitaines afin que le citoyen soit le grand gagnant ?

AXE 2 : GARANTIR LA QUALITÉ DU SER-Vice et de la relation à l'usager

La feuille de route vise à accentuer ce lien entre notre administration et les usagers : sur la base de quel diagnostic ?

Il existe évidemment chez tous les agents de la Métropole une culture de la relation avec l'usager qui est. d'une certaine manière, notre raison d'être en tant que pourvoyeurs de services publics locaux. Il reste que cette culture est particulièrement hétérogène, compte-tenu à la fois des métiers exercés, des cultures professionnelles, de la réalité plus ou moins concrète de la relation avec les usagers. Il nous revient donc, dans le respect des prérogatives des communes dont la relation-usagers est d'une certaine manière, le cœur de métier, de faire émerger une culture professionnelle commune des agents de la Métropole sur ce point, à la fois pour des guestions d'efficacité, de légitimité démocratique et d'éauité.

AXE 3 : RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA MODERNISATION DE L'ADMI-NISTRATION, GARANTE DES GRANDS ÉQUILIBRES

Dans le cadre du chantier marges de manœuvre, on demande à tous les services de mettre en œuvre une réduction des dépenses de fonctionnement. Mais, la Métropole assume-t-elle une dégradation de la qualité des prestations et des services rendus aux habitants et aux communes ? Et, si oui, faut-il dégrader d'abord l'humain ou l'urbain ?

La Métropole de Lyon subit une baisse de ses dotation étatiques de 180 M€ sur quatre ans. C'est comme si un ménage perdait 8% de ses revenus en quatre ans. Ce qui exige nécessairement des ajustements. Il n'est pas question de dégrader le service rendu par la Métropole.

Le chantier marges de manœuvre doit au contraire nous permettre de préserver notre capacité à intervenir sur le territoire, avec la qualité et l'intensité qui ont été les nôtres jusqu'à présent. Pour cela, nous devons rechercher toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Cela passe forcément par une réduction des dépenses dans certains domaines mais aussi par toutes les démarches permettant de trouver de nouvelles sources de financement, par la mutualisation de moyens.

Nous avons déjà mis en œuvre en interne des mesures concrètes qui ont généré soit une baisse des dépenses de fonctionnement soit une augmentation de recettes et ce, sans dégradation de service rendu à l'usager. C'est notamment le choix qui a été fait de respecter la norme relative à la luminosité dans les tunnels, et qui a ainsi permis de générer une baisse notable des consommations d'énergie. Ces réductions de dépenses n'ont pas été imposées mais sont nées de la réflexion des opérationnels du terrain qui se sont interrogés sur les prestations qu'ils réalisent, sur ce qui les rend d'autant plus pertinentes.

Le chantier marges de manœuvre invite à l'économie et à la recherche de nouvelles ressources : c'est en s'appuyant sur la compétence et l'inventivité de chacun que nous y parviendrons. C'est pour cela que dans les semaines à venir, nous reviendrons vers toutes les équipes afin de poursuivre ce chantier.

AXE 4 : FÉDÉRER UN NOUVEAU COLLECTIF DE TRAVAIL

Pensez-vous que la fusion entre les ex-agents du Conseil général et les ex-agents de la Communauté urbaine fonctionne bien ?

La construction d'une identité professionnelle partagée et d'un fonctionnement commun prend du temps. Plus de 18 mois après la création de la Métropole, certaines étapes ont été franchies. Pour autant, compte-tenu de la force des cultures professionnelles préexistantes, la création d'un collectif de travail commun prend sans doute plus de temps qu'on aurait pu l'imaginer ou l'espérer. Même

si le processus est nécessairement long, nous savons qu'il existe ce qu'on pourrait appeler des activateurs de culture commune : qu'il s'agisse de poursuivre la mise en place de règles propres à la Métropole, notamment dans le champ des ressources humaines (politique de mobilité, ou encore régime indemnitaire de fonction par exemple) mais aussi de continuer à favoriser tous les outils et les temps de rencontre qui permettront petit à petit que chaque collaborateur se sente pleinement agent métropolitain, dans toutes ses dimensions.

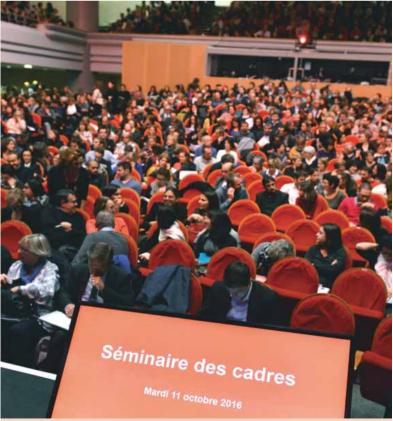
AXE 5 : ÊTRE UNE MÉTROPOLE EXEMPLAIRE, EN RENFORÇANT ENCORE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE, ÉCONOMIQUE OU ENVIRONNEMENTALE

Qu'en-est-il de l'étude réalisée sur la laïcité au sein de la Métropole ?

Une étude a été menée par la direction de la Prospective et du dialogue

public sur cette auestion aui se pose à la Métropole comme dans de nombreux collectifs de travail dans les grandes entreprises publiques ou privées. Il s'agissait d'identifier les situations qui mettent en ieu la question de la laïcité aussi bien dans des relations entre agents que dans des relations entre les agents et les usagers. De nombreuses personnes (environ 200) ont été interrogées au cours du deuxième trimestre de cette année, pour que le diagnostic produit soit la plus fidèle possible. Les résultats sont en cours de consolidation et nous serons en mesure d'en livrer les principaux enseignements dans les semaines aui viennent.

De manière générale, nous avons souhaité renforcé la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, la place du handicap dans notre organisation. La laïcité sera aussi instruite dans cette cohérence. Nous allons très vite nous organiser en circonstance car notre administration doit être exemplaire sur ces questions essentielles.



Les nombreux cadres présents ont pu poser leurs questions sur les orientations de la collectivité, notamment via un système de questions par SMS.

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE : MOYENS, MÉTHODES ET PILOTAGE

La feuille de route produite, il s'agit désormais de la faire vivre et de permettre un suivi consolidé des différents chantiers engagés par l'administration. Il s'agira également de partager de façon régulière avec les cadres l'avancée des actions inscrites : au travers des instances, et des canaux de communication existants. Voici les principales d'instance de pilotage et d'animation de cette feuille de route.

PILOTAGE GLOBAL DE LA DÉMARCHE : ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE



• Des points réguliers en Comité de Direction générale seront programmés, permettant d'échanger sur l'avancement global de la feuille de route, ou encore sur le respect des calendriers.

La Direction générale s'appuiera pour cela sur un tableau de bord de suivi renseigné mensuellement, et permettant de recenser exhaustivement pour chacune des actions de la feuille de route, le chef de projet identifié, le calendrier, l'état d'avancement ainsi que les prochaines échéances.

• Par ailleurs, les sujets inscrits au sein de la feuille de route ont naturellement vocation à passer régulièrement pour arbitrage en Comité de Direction générale, en tant que de besoin (selon la nature et la temporalité du projet).

PORTAGE DES ACTIONS



• Des pilotes ont été identifiés sur chacune des actions de la feuille de route, en responsabilité sur la bonne conduite du projet.

UNE COORDINATION
OPÉRATIONNELLE PAR
UNE CELLULE-PROJET,
EN APPUI DES PILOTES
ET DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE



• La cellule-projet est composée de la Mission de coordination des services, du service Communication interne, du service d'Accompagnement à la transformation, et du directeur de projet Modernisation et efficience. Sa composition est à géométrie variable, ayant vocation à y associer les chefs de projet, selon les sujets abordés.

• La cellule-projet interviendra en appui et outillage des chefs de projet, en tant que de besoin (apport en ingénierie, notamment sur mobilisation des cadres...). Garante du suivi de l'avancement de la feuille de route, elle organise la valorisation et la communication sur le projet, programme les actions en instances d'arbitrage et managériales, et propose une démarche commune d'évaluation des axes.

PARTAGE DE L'AVANCEMENT Global de la démarche



• Un point d'avancement global sera programmé de façon régulière dans les instances transversales : 2 fois par an en Comité des directeurs ; 1 fois par an lors de la réunion des cadres.

DISPOSITIF
DE COMMUNICATION



- Une rubrique dédiée a été créée sur Comète (En commun / Feuille de route), et a vocation à être alimentée régulièrement.
- Un dossier spécifique sur la feuille de route sera réalisé 2 fois par an dans Le Petit Métropolitain, permettant de rendre compte de l'avancement de la démarche.

LE SOIN DES BÉBÉS EN POUPONNIÈRE :

DE L'HYGIÉNISME AU MATERNAGE





LA NOUVELLE POUPONNIÈRE

BESOINS DES ENFANTS, TELS

DÉPASSENT DU TOIT

QUE CES PUITS DE LUMIÈRE QUI

DE L'IDEF INTÈGRE DES DÉTAILS ARCHITECTURAUX ADAPTÉS AUX

L'accueil d'enfants trouvés ou abandonnés a longtemps incombé au milieu hospitalier et religieux. En 1963, pour mettre fin à cette pratique, la cité de l'enfance est créée avec pour fonction: l'accueil. l'observation et l'orientation soit en placement familial ou établissement, soit l'adoption ou le retour en famille. Depuis, le dispositif d'accueil a évolué avec la perception des besoins des bébés.

À l'époque, l'enfant est considéré comme un organisme vivant à entretenir sans prise en compte de la souffrance psychique, et sans l'association des parents. Ce n'est que dix ans après la création de la pouponnière Yvonne Ruby (1977), dédiée aux enfants de 0 à 3 ans, que les pratiques sont orientées sur l'accompagnement de l'enfant et son bien-être. En juillet 1994, suite à la création de l'IDEF, la pouponnière entame tout un travail de restructuration qui aboutira à la création de petites unités de vie, accueillant au maximum cing enfants pris en charge par les auxiliaires de puériculture. Les pratiques professionnelles se transforment, avec un suivi individualisé de chaque enfant et la reconnaissance de la place du parent. Un espace accueil et une unité d'accueil et d'accompagnement dans la rencontre parent-enfant sont créés.

À NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX LOCAUX.

Ces évolutions trouvent leur limite dans la construction des locaux occupés et l'idée d'une nouvelle pouponnière est envisagée. En 2010, un travail commence entre l'architecte et les équipes de la pouponnière pour élaborer un projet respectant les préconisations des professionnels. En parallèle, un groupe travaillera sur l'aménagement des espaces et le mobilier adapté aux besoins du tout petit, favorisant son développement global. Une formation pour tous les professionnels accompagnera chacun aux changements et à l'arrivée dans les nouveaux locaux. Inaugurée en juin 2016, la pouponnière dispose de 45 places dans trois unités, et d'une unité de placement familial : un environnement adapté pour répondre aux besoins de chaque enfant.

Découvrez un reportage photo, ainsi qu'une vidéo documentaire sur les anciens locaux de la pouponnière, sur Comète, rubrique Développement solidaire et habitat.



Corinne Ricci, responsable unité de gestion du Fonds de solidarité pour le logement et prévention des expulsions, et Karine Zimerli-Bocaccio, chargée de mission accès au logement des publics prioritaires au service Accueil et maintien dans le logement de la direction de l'Habitat et du logement.

SANS TOIT, LA VIE MANQUE D'HUMANITÉ

L'habitat représente un facteur social d'équilibre. Or, sur notre territoire, on dénombre en moyenne 3,8 demandeurs pour une offre de logement, et 14 0 45 nouveaux demandeurs d'hébergement par an. Face à la réalité des chiffres, la Métropole se donne les moyens d'une ambition réellement solidaire. Ses atouts se nomment Plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, ou encore Fonds de solidarité pour le logement.

n faisant se croiser les compétences de l'accompagnement social, du médico-social et du logement, issues du Conseil Général, et celle de habitat, qui relevait de l'ancienne Communauté urbaine, la Métropole dispose des leviers pour répondre au mieux à l'objectif fixé par la loi du droit au logement pour tous. Dans les faits, cette nouvelle « force de frappe » se traduit par l'élaboration du Plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2016-2020 (PLALHPD), ainsi que la révision du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), qui favorisent une politique globale sur l'ensemble de la chaîne du logement et de l'hébergement. Il s'agit aussi de renforcer le partenariat État-Métropole sur le volet hébergement, cette compétence relevant de l'État.

Le PLALHPD : colonne vertébrale de la politique sociale du logement

Signé le 18 octobre dernier avec l'Etat, le PLALHPD est un document-cadre qui mobilise la totalité des acteurs de la politique sociale du logement. Organisé en dix-neuf axes, il privilégie quatre types d'action : le développement d'une offre en direction des publics prioritaires (jeunes, personnes âgées et personnes handicapées ou atteintes de troubles psychiques, victimes de violences intrafamiliales et celles sortant de prison);

- l'accompagnement des ménages dans leur projet d'habitat ;
- · la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique ;
- · la prévention des expulsions locatives.

« Toutefois, l'élaboration de ce plan ne constitue qu'une étape. Pour la direction de l'Habitat et du logement, il convient maintenant de le faire vivre » précise Karine Zimerli-Bocaccio, chargée de mission. Ce travail passera par l'intensification de la coopération avec les acteurs internes - plus particulièrement ceux de la délégation Développement solidaire et habitat - comme externes (Maison de la Veille Sociale, la Fondation Abbé Pierre, la coordination 69 des soins psychiques...). Il ne faut pas oublier non plus que les suites données à ce plan dépendront de son appropriation par les territoires.

Le FSL: instrument essentiel de la mise en œuvre du droit au logement

Le FSL est l'un des outils majeurs du PLAL-HPD. Composé d'aides financières et de mesures d'accompagnement, il s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir. 12 000 ménages métropolitains en bénéficient chaque année, que cela soit pour entrer dans un logement comme y demeurer. L'efficacité du FSL tient dans l'organisation territorialisée de son action. Le fédéral prend en charge le pilotage (calcul des enveloppes, définition des critères d'attribution, gestion administrative et financière, recours et dérogations, conseil). En proximité sont assurés l'accueil des publics, l'animation du réseau des partenaires, et la gestion des instances où sont octroyées les demandes. « Ce sont les travailleurs sociaux dans les Maisons du Rhône qui, via des évaluations sociales, aident à la mobilisation de l'aide adéquate; ce qui limite la logique de guichet », indique Corinne Ricci, responsable d'unité et co-coordonnatrice de la refonte en juillet 2016 du règlement intérieur du FSL. « Fruit d'une riche concertation, poursuit-elle, ce nouveau quide précise les conditions d'octroi des aides, conforte l'approche préventive des situations et favorise la complémentarité entre les dispositifs ». Une entreprise sans cesse recommencée, tant, en ces temps de crise, le logement s'avère une réponse qui ne peut être la seule devant la complexité des problèmes auxquels font face les publics précaires.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur Comète, rubrique Développement solidaire et habitat > Habitat et logement.

POUR **CÉCILE GRATALOUP**, TRAVAILLEUR SOCIAL EN POLYVALENCE À LA MAISON DU RHÔNE DE VÉNISSIEUX NORD, « LA QUESTION DU LOGEMENT N'EST QU'UN ASPECT DES PROBLÈMES RENCONTRÉS ».



Face à un public craignant de se retrouver sans logement ou hébergement, comment travaillez-vous?

« J'écoute les gens afin de comprendre leur situation, même si, souvent, ils s'avèrent déjà connus de nos services. Face à la crise, la question d'avoir un logement n'est qu'un

aspect des problèmes rencontrés. J'informe donc les usagers de leurs droits pour qu'au sein d'une réalité locale, ils soient acteurs à part entière. Je les accompagne à devenir des citoyens autonomes. »

Décrivez-nous votre posture de travail.

« Je joue un rôle d'interface. Médiatrice, je conseille les publics et j'intercède, en leur faveur, auprès des bailleurs sociaux, des instances d'attribution territoriales, voire d'autres partenaires traitant de l'insertion ou de l'emploi. »

Comment fonctionnez-vous avec l'unité de gestion FSL et prévention des expulsions ?

« Parfois, certaines situations complexes ne peuvent trouver de réponses uniquement sur le terrain. Dans ce cas, nous travaillons avec le fédéral sur des aspects techniques et juridiques. »



LES CHIFFRES CLEFS DU LOGEMENT SOCIAL

- 23,98% des résidences principales sont des logements sociaux
- 21 mois de délai d'attente pour l'attribution d'un logement
- **8 206** personnes en attente d'hébergement
- 6 538 aides financières attribuées au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement...
- ... soit un montant de **5,4 millions** d'euros
- 1600 mesures d'accompagnement financées au titre du FSL

PLUS DE 10 ANS D'ÉCHANGES TECHNIQUES AVEC HÔ-CHI-MINH



Dans le cadre de nos relations avec Hô-Chi-Minh-Ville, une délégation métropolitaine s'est rendue au Vietnam du 10 au 18 septembre dernier pour promouvoir et renforcer la coopération en faveur du développement urbain et économique de nos deux territoires.

epuis le début des années 90, notre agglomération a noué des liens privilégiés avec le Vietnam et plus particulièrement avec la ville d'Hô-Chi-Minh-Ville (HCMV) avec laquelle il est question de valoriser les domaines d'excellence de deux aires urbaines. Si notre territoire est reconnu comme l'un des plus dynamiques et innovants d'Europe, notre collaboration au développement d'échanges techniques et économiques avec le Vietnam est stratégique. Ce pays, porte d'entrée de l'Asie, est engagé dans une croissance économique rapide.

Une aide à la formation aux métiers de l'urbain

Depuis 2005, la coopération de la Métropole à HCMV se traduit principalement par notre intervention dans une structure de formation continue, le PADDI. Il s'agit d'un organisme financé par la région Auvergne Rhône Alpes et le Comité populaire de HCMV, codirigé par des ressortissants des deux pays, proposant des formations aux métiers de l'urbain et aux services urbains, à destination des cadres et techniciens vietnamiens. Concrètement, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, l'agence d'urbanisme de

Lyon et le Sytral, mettent des experts de leurs services à disposition pour échanger leurs savoir-faire. C'est ainsi que depuis 2005, 60 ateliers de formation et 36 missions d'expertise ont été organisées par le PADDI, dont ont bénéficié 2 500 techniciens du Comité populaire d'HCMV. Une trentaine de professionnels de la Métropole ont animé des sessions de formation de gestion de différents domaines : espaces publics, transports publics, arbres, foncier, déchets, patrimoine, logement social, urbanisme, ou encore planification budgétaire, concertation avec les habitants... Cet engagement partagé a notamment été réaffirmé au Comité populaire d'HC-MV et lors des Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne organisées à Can Tho la même semaine. Le partenariat et l'offre de formation au sein du PADDI ont ainsi été détaillés par les parties-prenantes, tandis que la délégation métropolitaine a plus spécifiguement présenté le Plan Climat de notre territoire. Le succès des Assises. réunissant élus, cadres territoriaux et acteurs privés des deux pays, laisse augurer de nouvelles pistes de coopération. À commencer par la venue en décembre d'une délégation du Vietnam, à l'honneur du Salon Pollutec!

Atelier de travail du PADDI réunissant formateurs grands Iyonnais et cadres ou techniciens vietnamiens.

CHRISTINE MALÉ
CHEFFE DE PROJET MODÉLISATION
URBAINE GERLAND À LA DIRECTION
PLANIFICATION ET POLITIQUES
D'AGGLOMÉRATION, ELLE S'EST
RENDUE TROIS FOIS AU PADDI
POUR Y MENER DES FORMATIONS.



« Les formations, à la semaine, permettent d'organiser la réflexion sur un thème adapté aux réalités d'HCMV. La 1ère fois, je présentais la question de la décentralisation et du développement de l'action territorialisée d'une ville. L'ingénierie du Grand Luon, avec son savoirfaire des réseaux de villes, donnait une expérience partageable. Pour autant, nous ne faisons qu'initier une démarche intellectuelle, en toute humilité. Les échanges entre professionnels qui s'ensuivent nous amènent d'ailleurs à mettre en perspective notre expérience. Ça implique du travail de préparation en amont, une synthèse publiée en fin de formation... Les formateurs sont ambassadeurs d'un partenariat de qualité!»

À QUI?

« À qui s'adresser pour demander la pose d'arceaux vélos ? »



Anne-Marie Maugirard, chargée d'opérations vélo, direction de la Voirie

Le vélo, c'est pratique. Et ça l'est encore plus quand on peut le garer facilement. La Métropole de Lyon a déjà implanté plus de 11 500 arceaux sur le domaine public et continue au rythme de 1000 par an. Aux côtés des maires et de la Métropole, chacun peut contribuer à ce déploiement. Voici la méthode.



Puisqu'au début était le verbe, quiconque souhaite solliciter l'installation d'arceaux vélos doit écrire au maire de la commune ou de l'arrondissement concerné. En effet, le pouvoir de police de stationnement relève de la compétence communale. Et ce, même si le financement et la pose des arceaux vélo sont de responsabilité métropolitaine, aux titres respectifs de la mise en œuvre du Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA) et du volet aménagement de voirie.

CIBLER LE LIEU

Les lieux équipés en priorité sont les équipements publics et collectifs (administrations, écoles, hôpitaux, stades, gymnases, parcs...), les stations de transport en commun «lourds» (train, métro, tramway) et les rues commerçantes. À une échelle plus fine, et pour éviter les conflits avec les piétons, l'implantation des arceaux s'effectue de préférence sur des espaces anciennement dédiés au stationnement automobile, plutôt que sur les trottoirs.

CONNAITRE LE « TIMING »

Une fois la missive envoyée, il convient, pour ne pas s'impatienter, d'avoir en tête que le recensement réalisé par la Métropole est annuel. Afin de regrouper opportunément leurs demandes, les communes concertent souvent les conseils de quartiers et associations et c'est ensuite au tour des subdivisions de voirie d'expertiser les sites ciblés; notamment en termes de faisabilité technique. Enfin, sachez que le site Onlymoov et Grandlyon mettent à disposition une carte localisant les parcs de stationnement vélo et leur capacité. Un dispositif unique en France!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.onlymoov.com et data.grandlyon.com

DÉCOUVERTE DE LA GESTION D'UN CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN,

EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Le mois dernier, Catherine Mast (direction de l'Eau) avait entraîné Catherine Michel dans les souterrains qui courent sous Fourvière. Dans ce numéro, cette dernière fait découvrir à sa collègue l'un des aspects de ses missions au sein de la direction Logistique, patrimoine et bâtiments : la délégation de service public des cimetières.



UNE MÉTROPOLE

DEUX CIMETIÈRES

Ce jour-là, le temps mi-fique mi-raisin est au diapason de la Toussaint qui approche. Catherine Michel accueille Catherine Mast pour lui présenter l'une de ses missions : la délégation de service public des cimetières désormais métropolitains. L'ex Communauté urbaine de Lyon comptait dans ses compétences la création et l'extension des cimetières intercommunaux. Cette mission a bien sûr été reprise par la Métropole en 2015. Cette dernière a donc aujourd'hui la responsabilité du cimetière de Rillieux-la-Pape, réalisé en 1977, et des 8 hectares du cimetière situé à Bron, en bordure du périphérique. La particularité de ce dernier, ouvert en 1988, est d'abriter l'un des deux crématoriums de l'agglomération, objet de notre visite. Valérie Huet, responsable du lieu pour le compte du délégataire, nous entraîne dans les coulisses de ce temple du dernier voyage.

COULISSES

TRAVALIX FN VLIF

« Au cimetière de Bron. 2 500 crémations sont effectuées chaque année, explique Valérie Huet. Nous pratiquons une crémation toutes les heures en moyenne. Aujourd'hui, sur le territoire métropolitain, les crémations représentent environ 30% des obsègues ». Le crématorium de Bron dispose désormais de trois fours dans lesquels la température monte entre 800 et 1000 degrés. Il faut 90 minutes environ pour réduire un corps en cendres. « En décembre, souligne Catherine Michel, les travaux se poursuivront par la mise en place d'un nouveau dispositif de traitement des fumées conforme aux nouvelles normes imposées par la loi ».



CATHERINE MAST

Jusqu'en avril 2016 elle a travaillé dans le secteur privé (chargée d'affaires en géotechnique*) au sein d'un bureau d'étude. « Jusqu'en 2006 i'étais dans une agence proche de Strasbourg puis je suis arrivée à Lyon. Je connaissais déjà la ville car i'avais fait mon stage de fin d'étude ici ». Après sa réussite au concours d'agent de maîtrise en 2015 elle a intégré le service galerie depuis le mois de Mai où elle est surveillante de travaux.

*Étude de l'interaction des ouvrages avec les sols.









LES IMPRESSIONS?

« Comme sans doute bon nombre d'entre nous, je ne connaissais pas les coulisses d'un crématorium. Toute la technique inattendue qui est derrière... Je n'imaginais pas que les prothèses métalliques que l'on peut avoir dans le corps sont séparées des cendres et les métaux recyclés en Hollande, ni que le fruit monétaire de ce recyclage est reversé à des associations travaillant sur le deuil. J'ai aussi découvert que le cercueil pouvait être passé au scanner pour vérifier que le défunt n'est pas porteur de piles susceptibles d'exploser et d'endommager les fours ».

EMPATHIE ET SOBRIÉTÉ ACCUEILLIR LES FAMILLES

En traversant la salle réservée aux cérémonies, pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes, les deux Catherine croisent un homme qui va accueillir la famille d'une défunte. C'est lui qui va procéder à la cérémonie précédant la crémation. Il est l'un des treize bénévoles de l'association « l'Autre rive ». Ce retraité explique à ses interlocutrices qu'il a choisi d'aider les autres et d'accompagner les familles dans leur deuil. « Il faut faire preuve d'empathie, mais ne pas entrer dans leur intimité ».

HUIT HECTARES

POUR LE REPOS ÉTERNEL

Au-delà du crématorium, s'étend le cimetière paysagé, Catherine Michel fait découvrir à sa collègue de la direction de l'Eau les clairières aménagées qui abritent les tombes. Ici le carré musulman, là le carré israélite, plus loin celui des bouddhistes... Catherine Mast, qui visite ce lieu pour la première fois, est surprise par ce parc si grand et pourtant propice au recueillement, par la grâce de ses aménagements : des petites clairières, des cheminements courbes. ainsi qu'arbres et arbustes judicieusement disposés.

DE SA DERNIÈREDEMELLE

Surprise encore lorsque Catherine Michel explique « la technologie » des caveaux préinstallés, favorisant la décomposition des corps. Autre précision : « ici nous ne creusons pas les tombes à chaque inhumation, nous mettons des caveaux à la disposition des familles, ajoute-telle. Les familles peuvent les personnaliser à leur convenance en les habillant de granite ou en ajoutant des stèles... ».

LE COURRIER AU PIED DE LA LETTRE

Un long courrier, c'est un vol longue distance... ou une enveloppe prenant une éternité pour parvenir à son destinataire! Pour une bonne circulation du courrier, en interne comme en externe, certaines règles sont à retenir. Elles sont simples et, au final, correspondent à beaucoup de temps gagné pour l'acheminement de vos courriers comme pour les agents en charge de les traiter.









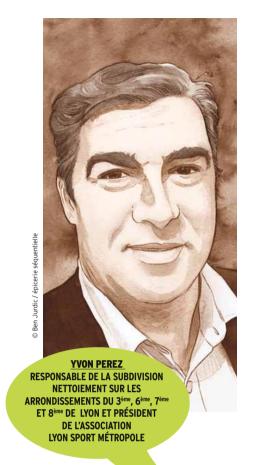












« LA VALEUR D'UN HOMME, C'EST CE QU'IL TRANSMET »

Dans ses activités professionnelles successives, sa pratique sportive comme ses responsabilités à Lyon Sport Métropole, Yvon Perez, responsable de « subdi » nettoiement à la direction de la Propreté, joue autant collectif que carte sur table. Entretien avec un homme engagé sachant aller droit au but ; passion du foot oblige.

uatre dates clefs de votre parcours :

1984: animateur sportif à la Maison de l'Enfance dans le quartier de la Duchère; 1989: agent de maîtrise chargé de la réglementation au service funéraire de la Ville de Lyon; 1997: technicien d'exploitation à la direction de la Propreté de la Communauté urbaine de Lyon; depuis 2010 responsable de subdivision.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier de responsable de subdivision ?

Il n'y a pas de hasard, juste des rendez-vous. Fonctionnaire, j'ai besoin de me rendre utile. Pour faire avancer des projets, j'ai plaisir à rencontrer des gens ; qu'ils soient agents, partenaires, élus ou citoyens.

Un souvenir professionnel?

Suite au décès de Klaus Barbie en 1991 dans la cité des Gaules, le silence au bout du téléphone de l'ambassade suisse, le jour où, au nom de la Ville de Lyon, je sollicitais l'autorisation de faire passer sur le territoire helvétique l'urne cinéraire de l'ancien nazi. Finalement, elle a rejoint sa destination autrichienne via l'Italie.

Le sport, pour vous?

Cent raisons d'une passion qui, dans les années quatre-vingt, m'a amenée à participer à la montée en national de l'AS Duchère, devenir vice-champion de France de savate (boxe française) et, désormais troquer mes livres de chevet pour les comptesrendus du Conseil d'Administration de Lyon Sport Métropole.

Un héros que vous admirez :

mon père. La valeur d'un homme est dans ce qu'il transmet. Il m'a inculqué la persévérance, la confiance en soi et, plus encore, la générosité et la solidarité. Pour lutter contre les injustices, sa porte est, aujourd'hui comme hier, toujours ouverte.

Un film préféré ?

« Au nom de tous les miens » adapté du roman de Martin Gray. C'est un moment de cinéma qui démontre que, si l'on sait se battre et miser sur sa chance, la lumière est toujours au bout du chemin.

20 INFOS DU PERSONNEL

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 18 octobre 2016



Morgane Geoffrey Philippe Claire Caroline Nicolas Simon Anthony Abel-Coindoz Angileri Arrouez Bossan Bouin Brumeau Buisson Calteau

DR / DAVI DDUCV / Propreté DDUCV / Eau DDSH / DHL DDEES / DARI DDUCV / Propreté DDSH / Ressources DDUCV / Eau Boucif Sophie Christophe Valentin Eric Agnès Jonathan Mehdi Hugo Anne-Lise Mélanie Eugénie Guillaume Sarath Chantal Métaïcha Anne Cécile Yannis Johan Pierre Alexandra

Métaïcha Anne Cécile Yannis Johan Pierre Alexandra Sophie Anne-Claire Elsa Françoise Alain Loïc

Pourcelot

Sabot

Saettel

Sugère

Schneider

Von Plauen

Khalfoun DTP / DPDP Cazorla DDUCV / Voirie Danel DR / DLPB Debouit DR / DLPB Delmond DDUCV / Propreté **Denis** DDSH / MDMPH Egea DR / DLPB Ezzaidi DDUCV / Propreté Falconi DDUCV / Eau Fluixa DR / DAVI Francon DDSH / IDEF Gay Montchamp DDUCV / Propreté Gigaret DDUCV / Propreté Gnanadicom DDUCV / Propreté Heafala DDSH / PAPH Lafi DDSH / PAPH DDUCV / Propreté Le Cheviller Marlet DDUCV / Propreté DDEES / DIAE Marv DDUCV / Eau Neveu Oliver DR / DAJCP **Penicaud** DR / Finances

DDUCV / Propreté

DDEES / DINSI

DDEES / DINSI

DR / Restaurant

DDSH / IDEF

DR / DLPB



Décès de Franck Sanchez

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal de Franck Sanchez. Il était éboueur à Col Est, sur la commune de Meyzieu. Employé de longue date à la Métropole, il était apprécié de tous. Passionné de foot, il aimait partager autour de ce sport avec ses amis et collègues. Sa présence nous manquera. Nous nous associons à la famille en ce moment douloureux.

Parution du 1er bilan social de la Métropole

Ce bilan social a été présenté, pour information, au comité technique le 13 octobre 2016. Les chiffres sont pour la plupart issus du système d'information RH (HR Access). Le document compile ainsi divers indicateurs essentiels relatifs aux agents de la collectivité : effectifs globaux, flux de personnel, rémunération, déroulement de carrière, développement des compétences, égalité professionnelle femmes-hommes, ou encore dialogue social... Sauf mentions contraires, les données sociales portent sur l'effectif sur emplois permanents en activité au 31/12/2015.

Quels objectifs?

Véritable outil de dialogue social et « mémoire » de notre collectivité, le bilan social retrace les décisions majeures prises au cours de l'année. Il peut par ailleurs permettre d'anticiper les politiques de gestion des ressources humaines. S'agissant en 2015 du 1er bilan de la collectivité, l'illustration de politiques structurantes et émergeantes en matière de handicap, d'insertion, par exemple, ouvrent cette page de l'histoire. Aussi, chaque année, les orientations stratégiques mises en œuvre seront mesurées, afin notamment de déterminer les priorités d'actions correctrices.

Consultez le document complet sur Comète, rubrique Ressources humaines > documents essentiels.

LES ASSOS



Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 16h et le jeudi de 8h30 à 17h Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana - 04 78 63 41 76 - Comète : Rubrique "A la pause"

SPECTACLES

HALLE TONY GARNIER

- Disney sur Glace
- Les 3 Mousquetaires
- Cirque Alexis Gruss
- M. Pokora

CABARET ÉPHÉMÈRE

- Forever Crazy
 TRANSBORDEUR
- Slimane

AUDITORIUM

- Bach (Oratorio de Noël)
- Rêves de cirque (Concert Nouvel An)
- **Collège** de Buster Keaton (ciné-concert)
- Negro Spirituals
- Souffler n'est pas jouer (jeune public)
- Le carnaval jazz des animaux (jeune public) ESPACE GERSON
- Nina et le royaume sans couleur (vacances de Noël)
 BOURSE DU TRAVAIL
- Soy de Cuba
- Hugues Aufray
- Sylvie Vartan
- THÉÂTRE CROIX ROUSSE
- Monsieur Croche (théâtre musical)

LINÉAIRES HIVER

Encore de nombreuses disponibilités!

Locations aux ski vacances de Noël et Février, ainsi que deux semaines hors saison en mars. Venez vous inscrire au COS, muni d'un chèque d'acompte de 30% et de votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014).

VOYAGES & WEEK-ENDS 2017

Thaïlande : circuit pension complète 10 J / 7 N du 13 au 22/03/17 de 685 à 885 € Préinscriptions du 19/10 au 12/12/16

Afrique du Sud : circuit 12 J / 10 N en octobre 2017 de 1289 à 1489 €

Crête : 8 J / 7 N en hôtel club du 8 au 15/07/17 de 490 à 690 €

Préinscriptions du 14/11/16 au 9/01/17 **Canaries :** 8 J / 7 N en hôtel club du 21

au 28/10/17 de 579 à 779 €
Préinscriptions du 14/11/16 au 9/01/17 **Porto :** 4 J / 3 N du 15 au 18/04/17 et du

3 au 6/06/17 de 263 à 368,20 € **Berlin :** 4 J / 3 N du 25 au 28/05/17 et du

3 au 6/06/17 de 335 à 469 € Préinscriptions du 3/11 au 12/12/16



Europa Park: 4 week-ends 2 J / 1 N du 10 au 11/06/17, du 17 au 18/06/17, du 16 au 17/09/17, du 23 au 24/09/17 Préinscriptions du 19/10 au 12/12/16



Châteaux de la Loire : 3 J / 2 N du 25 au 27/05/17 et du 3 au 5/06/17 de 255 à 357 € - Préinscriptions du 3/11 au 12/12/16



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - **Tél.** 04 78 28 95 42 - **Mail** : contact@lyonsportmetropole.org **Comète** : Rubrique "A la pause" - **Le site** : www.lyonsportmetropole.org



SECTION PLONGÉE

La section propose à ses adhérents à la fois plongée sous-marine et hockey subaquatique!

Nos encadrants bénévoles accompagnent le passage de niveaux de plongeur (niveau 1 à 4) ou d'encadrement (initiateur ou monitorat). Une sortie en mer par mois est prévue, afin de plonger en milieu naturel. Possibilité aussi de pratiquer la plongée sportive en piscine et de profiter de présentations sur l'environnement marin. Le hockey subaquatique peut quant à lui se pratiquer en loisir ou en compétition avec nos équipes féminine, masculine et mixte très bien placées dans les championnats.



Lieux de pratique :

- Plongée: Piscine Benjamin Delessert (40 rue de Gerland Lyon 7^{ème}) / mercredi et vendredi, 20h-22h
- Hockey : Piscine de Vénissieux (16 av du Dr Lévy Vénissieux) / lundi, 20h30-

22h, et jeudi, 19h30-22h

Contactez-nous ou consulter nos pages facebook pour découvrir nos activités (baptême de plongée ou initiation au hockey possibles).

Plongée : Stéphane au 06 30 02 08 32 **Hockey** : Maxime au 06 71 57 59 67

SECTION HANDBALL NOUVEAU

Pour débutants ou confirmés, et dans un esprit convivial et de loisirs!

• Gymnase du Bon Lait, 26 Allée Léopold Sédar Senghor 69007 / Lundi, 12h30-13h30

Renseignements auprès de Christelle Penisson-Neciolli (cpenisson@grandlyon. com), Lionel Blanc (lblanc@grandlyon. com) ou Audrey Mangin (amangin@grandlyon.com).



La Métropole le reconnait elle-même! La « Culture Commune » est jusqu'à présent un échec:

: il semblerait que les anciens du CG et ceux de l'ex-COURLY ne sont pas synchrones et ne rament pas à la même cadence. Faut-il s'en étonner ?

- Des primes pour les uns, déprime pour les autres.
- Le 13^{ème} mois pour les uns et le, « et moi et moi ?» pour les autres.
- Le CASC qui a casqué pour se retrouver avec un COS à ronger.
- Des missions de proximité, mutualisées selon l'administration, déshumanisées pour l'usager.

Et ne parlons pas des éternels oubliés, les agents des collèges dont La Métropole ne faisait pas grand cas : le mouvement de grève important qui s'est déroulé au collège Jean Moulin est une parfaite illustration du mécontentement actuel ; il semblerait toutefois que des négociations aient débuté permettant ainsi de renouer le dialogue avec l'administration de tutelle. Dans ce mouvement, la CGT a été aux avant-postes.

La Culture d'entreprise c'est quoi ? C'est l'esprit de négociation qui fait confiance à l'intelligence et l'engagement des salariés et non pas des mesures autoritaires et purement idéologiques comme cette décision de supprimer la formule de travail à 4 jours. Une Métropole exemplaire ? Pour qui ? Pour quoi ?

Syndicat CGT des territoires de la Métropole - Cgt.cg@grandlyon.com - Adresse postale : 3 rue des Cuirassiers - 04 78 63 47 24 Local syndical provisoire : 142, avenue de Saxe - https://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole

Syndicat CGT Grand Lyon - STEPCI - UGICT CGT - Immeuble Grand Lyon Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers



Un régime indemnitaire au rabais. Le chantier du régime indemnitaire de fonction (RIF) lancé il y deux ans n'aboutit pas. Pourquoi ? Calcul politique ? Absence de volonté d'investir dans le personnel. Calcul financier ? 2 années d'économies de RIF. Le résultat est injuste car il existe trois niveaux de RIF, qui sont différents d'une filière à l'autre. Les techniques de l'ex CG ont le régime indemnitaire le plus favorable, suivis par les techniques de l'ex CU, suivis par les administratifs de l'ex CU puis les administratifs de l'ex CG. Le niveau le plus défavorable est pour tous les agents nouvellement recrutés depuis le 1er janvier 2015 (aucune prime métier, d'expertise ou

de compensation, pas de prime de niveau ou d'emploi). La DRH travaille sur le sujet mais sans avancer le moindre euro. Le projet actuel est sans chiffrage! L'administration masque les montants des futures primes aux organisations syndicales. Pour sortir une délibération au dernier moment, sans que les organisations syndicales puissent négocier? En décembre 2016, un projet de délibération devrait débloquer les primes métiers et le RIF des managers. Et les autres alors?

La CFDT milite pour que tous les agents soient rémunérés d'une manière équitable. La CFDT défend l'alignement des salaires par le haut.

Syndicat CFDT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - cfdt@grandlyon.com cfdtmetropoledelyon.com - Facebook.com/cfdtmetropoledelyon



Imposons la fin de la cogestion.

Qui n'a pas été confronté à la chasse à la carte syndicale ? Si tu viens chez nous on te protègera, tu avanceras plus vite, on contrôle ton chef, tu auras le meilleur camion, la meilleure affectation et des heures supplémentaires... Pour garantir ces promesses il faut accepter de colla-

borer avec l'exécutif, de cogérer en sous- main avec les élus, les délégués, les directeurs. Ces pratiques sont dépassées et rejetées massivement par les agents qui ne supportent plus les injustices, les passe-droits, les menaces, le harcèlement, contrepartie de la cogestion. À l'UNSA nous refusons toute forme de cogestion et de compromission. Notre autonomie gène et c'est tant mieux. Nous prônons la négociation comme moyen pour améliorer le quotidien des agents, les défendre contre les injustices et les pressions, au nom de valeurs fondamentales : justice, équité, laïcité, service public, statut, aujourd'hui menacées. Ne tombons pas dans le leurre et les pièges de la cogestion. Rejoignez-nous. Le syndicalisme par et pour vous, dans l'autonomie d'action et dans l'engagement, au plus près du terrain et du concret, c'est ça l'UNSA.

UNSA Grand Lyon - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - unsa@grandlyon.com



Nos blogs pour être au plus près de l'actualité.

Blog actualités : Retrouvez sur notre blog les dernières actualités concernant les réunions avec l'Administration, multiples informations et les détails sur le Parcours

Professionnel, Carrières et Rémunération (dès la sortie des décrets) pour toutes les catégories et les cadres d'emplois.... N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin d'informations supplémentaires. cgcmetropoledelyon.blogspot.fr

Blog COS: Un blog lui est entièrement dédié. Par le biais de sondages, questions / réponses, nous serons les porte-paroles de vos revendications et suggestions. cos-cgcmetro-poledelyon.blogspot.fr. Inscrivez-vous et ensemble, faisons bouger les choses!

Information importante : ces blogs sont abrités à l'extérieur de la Métropole via Google, ce qui garantit l'anonymat de chacun et sa totale indépendance.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41 cgc@grandlyon.org - Blog : cgcmetropoledelyon.blogspot.fr



Instauration du dispositif de transfert primes/points

Depuis plusieurs années, la part des primes non prises en compte pour la retraite progresse dans la rémunération de nombreux fonctionnaires, avec pour

conséquence une perte de pouvoir d'achat à leur départ en retraite. Dans le cadre du protocole d'amélioration des parcours professionnels, de carrière et de rémunération des fonctionnaires, les agents bénéficient d'une revalorisation indiciaire (dès 2016 cat. B et A filière médico-sociale et 2017 cat. A et C) - ajout de 4 à 9 points majorés selon la catégorie hiérarchique - compensée par un abattement sur les indemnités. L'objectif est de transformer une partie des primes en points d'indice qui seront pris en compte pour la future pension. Pour ce faire un abattement est mis en œuvre dans la limite du plafond annuel : il sera matérialisé sur une ligne « transfert primes/points » intégrée sur le bulletin de paie après celle des primes. Le calcul et le montant des primes ne sont nullement impactés par ce dispositif.

Syndicat FNACT-CFTC - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



Une feuille de route trop ambitieuse

Présentée aux OS le 4/10 pour les 3 ans à venir, elle est la déclinaison de la stratégie de développement de la Métropole au service des territoires. Les enjeux comme la compétitivité territoriale, la mise en

synergie avec les communes, le lancement de guichet unique, des outils de mesures de la qualité, et la mise en avant des points forts : « la force de frappe », « chef de file du portage du territoire », « politiques publiques reconnues » avec en conclusion « une administration mue depuis 4 ans » face « aux dossiers ouverts en même temps qui restent pendants » dans une « certaine confusion ».

Et si on parlait des hommes et des femmes, assistants sociaux et infirmières au service des territoires et qui souffrent au quotidien ?

FO souhaite en parler!

Syndicat FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



Guide du temps de travail?

Chacun d'entre nous a pu être destinataire d'une information jointe au bulletin de paie de septembre. Celle-ci concerne, hormis l'évolution de carrière PPCR, les nouvelles dispositions sur les congés et RTT 2016

(sauf pour les agents IDEF et Collèges).

1er cas : solde des congés et RTT au 31/12/2016

2º cas : vos jours non pris au 31/12/2016 peuvent être déposés, au plus tard le 31/01/17, sur un CET, sachant que celui-ci est plafonné à 60 jours. Pour cela, vous devez avoir pris 20 jours de congés annuels en 2016 (congés annuels 2016 mais aussi des reliquats 2015).

3º cas : Pour des raisons de service, un report, de 10 jours de congés annuels maximum, 2 jours de hors période et les RTT sans limite, pourra être autorisé jusqu'au 31 janvier et non plus jusqu'au 30 avril. Si vous avez des interrogations, contactez-nous le mardi et jeudi après midi de 13 h 30 à 16 h.

FA-FPT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



Malgré des millions de salarié-e-s mobilisé-e-s lors de 14 manifestations nationales en 4 mois, malgré l'opposition de 70% des français-e-s, malgré l'opposition de sa propre majorité à l'assemblée nationale, le gouvernement Hollande-Valls

a fait adopter la loi travail, par l[']antidémocratique 49-3 (sans vote!). C'est une loi au seul profit des actionnaires! En cette période de « crise » économique et financière, sociale et politique, et pour accompagner ses nombreux cadeaux fiscaux aux patron-ne-s toujours insuffisants aux yeux du MEDEF, ce gouvernement sacrifie les droits sociaux, le droit du travail, les droits des salarié-e-s, pour maintenir les profits des entreprises et de leurs actionnaires. Et ce n'est hélas pas terminé car les programmes annoncés par les différents candidats à la candidature pour 2017 annoncent la destruction des libertés et droits fondamentaux!

SUD - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Loi Déontologie /PPCR

La place disponible ne nous permet pas de développer. Vous trouverez sur notre site internet www.snuter.fr le magazine Syndicalement Votre ainsi que le guide des carrières 2016 qui traite en détail la loi déontologie

ainsi que les accords PPCR.

Concernant l'accord PPCR, c'est le double effet "kiss cool": non seulement le gain est minime, l'équivalent d'une boîte de petit pois pour les agents, mais en plus certains perdent un échelon et leurs carrières s'allongent!

FSU - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



Fin du fini parti et de la régie à la collecte des déchèts

En allongeant la durée des marchés de collecte de 5 à 7 ans pour que les entreprises amortissent mieux leur camions et en confiant en plus 3 grosses communes au pri-

vé soit 10% de tonnage en plus à collecter par rapport à la régie, l'équilibre vieux de 50 ans entre régie et entreprises est rompu. Le coût à la tonne collectée par la régie, mathématiquement, va être supérieur à celui des entreprises. Rajouté à cela, avec la fin du fini-parti, l'annualisation du temps de travail et la flexibilité, pour les agents de la régie et la privatisation de la collecte est inéluctable. Quel élu face à ce constat ne voudra pas privatiser la collecte pour faire des économies ? Nous attendons de l'exécutif un engagement écrit clair : MOI PRESIDENT JAMAIS JE NE SUPPRIMERAI LA COLLECTE DES DECHETS EN REGIE. Rejoignez l'UNICAT Métropole de Lyon

UNICAT - 06 10 94 47 08 - unicatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

OCTOBRE ROSE À LA HALLE BORIE NORD,

avec un temps d'échange en présence de l'association de prévention du cancer du sein Ademas 69.



TROPHÉES DU **VERRE 2016:**

Des villes récompensées pour les efforts de tri du verre de leurs habitants, et un chèque pour la Ligue contre le cancer correspondant au poids du verre collecté:84140€!

REMIX DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS

Les 12 et 13 octobre, 40 participants par équipes ont investi les lieux pour repenser leurs usages et concevoir de nouveaux aménagements..



Organisée pour la Semaine bleue du lien entre générations, le 07/10 au club Chèvrefeuille de Lyon 6.

SÉMINAIRE DES CADRES DU 11 OCTOBRE,

l'occasion pour la Direction générale de présenter sa Feuille de route.

